Monsieur Philippe Couillard

Premier Ministre du Québec

Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque Est
3e étage
Québec (Québec)  G1A 1B4

**FAX : 418 643-3924**

LIEU, LE JOUR MOIS 2015

Monsieur le Premier Ministre,

Il y a un an, le 27 février 2014, le gouvernement du Québec adoptait la Politique nationale de lutte à l’itinérance, sous le titre *Ensemble pour éviter la rue et s’en sortir,* après huit ans de revendications en ce sens par le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec, ses membres et ses partenaires. Cette Politique, appelée à survivre aux alternances gouvernementales, pose un cadre clair et cohérent pour prévenir et réduire l’itinérance. Elle en appelle à une action large, globale et concertée afin d’assurer le respect des droits des citoyens et citoyennes les plus vulnérables du Québec et à une prise de responsabilité des différents acteurs ciblés sur ce dossier. Cette Politique prône un virage majeur dans la manière dont nous répondons à ce phénomène, et force est de constater qu’un an plus tard, cet appel n’a pas été entendu.

En décembre dernier, la Ministre Lucie Charlebois, responsable des services sociaux, a rendu public un plan d’action interministériel censé faire vivre cette Politique. Malheureusement, les moyens de faire une réelle différence sont loin d’être au rendez-vous. Pour impulser un véritable changement dans la vie des personnes, nous avons besoin d’investissements additionnels dans les différentes régions du Québec, ciblés sur les cinq axes prioritaires de la Politique : la santé et les services sociaux, le revenu, le logement, l’éducation et l’insertion sociale et professionnelle et finalement, la lutte à la judiciarisation.

Le second budget de votre gouvernement sera bientôt dévoilé. Nous profitons du premier anniversaire de la Politique pour unir nos voix afin de rappeler à votre gouvernement que d’agir pour prévenir l’itinérance et pour aider les personnes à se sortir de la rue est de sa responsabilité, et que cela constitue un investissement rentable pour notre société. Chaque dollar investi dans cette lutte permet de diminuer les coûts en matière de services d’urgence en santé, en interventions policières, en frais de détention. Chaque action posée dans cette lutte permet d’accroître la dignité des personnes, leur sécurité, leur qualité de vie. Le gouvernement du Québec a les moyens de faire une différence pour les personnes en situation et à risque d’itinérance, nous vous demandons donc de les déployer dans l’ensemble des régions et sollicitons un engagement plus fort pour venir en aide aux plus démunis de notre société.

En espérant que notre appel sera entendu,

SIGNÉ NOM

ORGANISME, VILLE

CC: - Mme Lucie Charlebois, Ministre déléguée à la réadaption, à la protection de la jeunesse et

 - RSIQ